



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Claudine CAULET.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 28 - Eclairage Public - Programme de travaux 2018 - Demande de subventions au SYDED

Eclairage Public
Programme de travaux 2018
Demande de subventions au SYDED

Rapporteur : M. POULIN, Conseiller Municipal Délégué

	Date	Avis
Commission n° 5	28/03/2018	Favorable unanime

Le programme de travaux Eclairage Public 2018 susceptible de faire l'objet de demandes de subventions auprès du SYDED est constitué des opérations suivantes :

1. Travaux en accompagnement de travaux neufs

- Rue Francis Wey
- Rue Luc Breton
- Rue de l'Amitié
- Route de Dole
- Chemin du Château de Vregille

2. Travaux neuf et rénovation

- Avenue Denfert Rochereau
- Quartier Léonard de Vinci
- Rue Charles Baudelaire
- Rue Paul Verlaine
- Chemin des Écoles des Tilleroyes

3. Travaux de modernisation électronique

- Quartier de Saint-Claude
- Rue Scaremberg
- Rue de la Pelouse
- Avenue de la 7^{ème} Armée Américaine
- Chemin de Halage de Casamène
- Chemin de la Petite Creuse
- Chemin de la Grande Creuse
- Chemin des Champs Nardin
- Chemin des Journaux
- Chemin du Cras Rougeot

4. Mise en conformité des armoires d'éclairage public 1^{ère} génération

- Centre-ville historique
- Rue Nicolas Bruand
- Rue de la Viotte
- Rue Plançon
- Avenue du Commandant Marceau
- Rue du Fort des Justices
- Rue du Dr Mouras
- Rue Haag
- Rue de Vesoul
- Rue Ducat
- Chemin de Vieilley
- Rue de Belfort
- Rue des Flutttes Agasses
- Rue du Luxembourg
- Chemin des Graviers Blancs
- Avenue de la 7^{ème} Armée Américaine

Les dépenses correspondantes à ces travaux sont estimées à 648 000 € TTC et seront prélevées sur les lignes de crédits 21.814.2152.0089040.35000 et 21.814.2152.008015.35000.

Le SYDED serait susceptible d'apporter une aide financière à hauteur de 48,9 % du coût HT des travaux sur chacune des opérations décrites ci-avant.

5. Programme TEPCV - Remplacement de lanternes énergivores par lanternes LED

- Chemin de Calmoutier
- Rue Grange du Collège
- Rue de Fontaine Ecu
- Rue de la Basilique
- Rue Abbé Meslier
- Rue de la Bergère
- Impasse Momoro
- Rue de la Concorde
- Rue Abbé Grégoire
- Rue Ducat
- Rue des Sapins
- Rue Mery
- Rue du Puits
- Rue Jean Wyrsh
- Rue Thiébaud
- Rue Grenot
- Chemin des Grands Bas
- Chemin des Torcols
- Rue des Hauts de St-Claude
- Rue Francis Clerc
- Rue Andrey
- Rue des Quatre Vents
- Rue Charles Seiler
- Rue Violet
- Chemin de l'Espérance
- Chemin des Quatrouillots
- Chemin de Valentin
- Chemin du Lièvre
- Chemin du Clos Paillard
- Chemin des Torcols

- Chemin des Sansonnets
- Chemin du Point du Jour
- Chemin de la Plenière
- Chemin de la Combe Noire
- Chemin de la Combe aux Chiens
- Chemin des Ecoles des Tilleroyes
- Rue du Docteur Mouras
- Rue de la Parisienne
- Chemin de la Malcombe
- Rue Berlioz
- Square Abbé Manche
- Place Olof Palme
- Rue Charles Gounod
- Rue Claude Debussy
- Quartier Baudelaire
- Chemin de Chamuse
- Chemin des Vallières
- Chemin du Fort de Planoise
- Chemin du Fort des Justices
- Rue de Trey
- Rue Francis Clerc
- Route de Gray

Les dépenses correspondantes à ces travaux sont estimées à 432 000 € TTC.

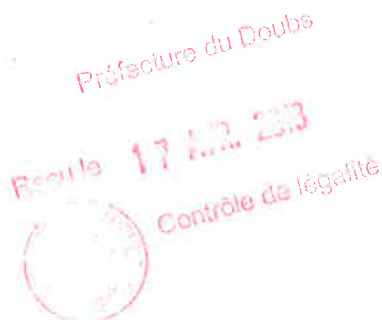
Le SYDED serait susceptible d'apporter une aide financière à hauteur de 30 % du coût HT des travaux sur chacune des opérations décrites ci-avant. De même, l'Etat participera au financement de ces opérations à hauteur de 50 % du coût HT au titre du programme TEPCV.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver ce programme de travaux 2018,

- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès du SYDED et de tout partenaire susceptible de participer à ces opérations, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

Mme VIGNOT, Mme ZEHAF, M. POUJET, M. GROSPERRIN, Mme PRESSE, Mme FALCINELLA, Mme WANLIN, Mme LEMERCIER et M. FAGAUT, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.



Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 9